



Composé et imprimé par
SNUipp du Finistère
Prad ar Rouz
71 Av Jacques Le Viol
29000 QUIMPER
02 98 53 76 77
06 37 19 84 35
<http://29.snuipp.fr>
e-mail : snu29@snuipp.fr
Directeur : Armelle Le Coz
CPPAP 0310 S 07227

SNUipp infos

29

Enseignement Laïque du Finistère

Supplément Retraités au N° 6
Le 4 mars 2014

Sommaire : p1 : édito, agenda ; p2 : sorties à Roscoff et Brélès ; p3 : séjour à Tréglonou, syndicalisation ; p4 : la réforme fiscale

Contre les mauvais coups Pour une véritable politique sociale Manifestons le 18 mars

Déposé le
4/03/2014

Emploi, pouvoir d'achat et salaires, accès aux services publics, protection sociale... la situation économique et sociale continue de se dégrader. Les salariés du public comme du privé, mais aussi les jeunes, les chômeurs et les retraités ne l'acceptent pas.

Le pacte de responsabilité proposé par le gouvernement est conditionné à une nouvelle et importante réduction des dépenses publiques. Or cette politique est déjà responsable depuis des années, de la baisse des salaires des agents de la Fonction publique, d'une réduction considérable des emplois, d'une dégradation des services publics à la charge de l'Etat et des collectivités territoriales et les conditions de travail ne s'améliorent pas. L'annonce de 50 milliards de baisse des dépenses publiques par Hollande sonne comme une nouvelle attaque contre les services publics.

La fin de la contribution des entreprises à la branche famille à l'horizon 2017 va constituer un manque à gagner pour la protection sociale et risque d'entraîner sa fiscalisation. Vouloir supprimer les cotisations patronales des entreprises à la branche famille la fragiliserait alors qu'au contraire, il faut une réforme ambitieuse appuyée sur des recettes supplémentaires pour faire face aux nouveaux besoins de notre société : santé, perte d'autonomie, compensation du handicap...

Enfin, les services publics doivent être défendus, soutenus et développés. Alors que le premier ministre a apporté le démenti que nos fédérations de fonctionnaires demandaient concernant la baisse de pouvoir d'achat et le gel des avancements, il confirme néanmoins que la fonction publique participera à la baisse des dépenses publiques ce qui est en contradiction avec les nécessités de renforcement de services publics pour répondre à tous les besoins sur l'ensemble du territoire.

Notre modèle social est ainsi fragilisé alors qu'il avait été reconnu comme un amortisseur de la crise. Pour réorienter ces choix économiques et sociaux, la FSU, avec la CGT, FO et Solidaires, appellent à manifester le 18 mars prochain.

Agenda :

Mardi 18 mars 2014 : journée d'action dans la Fonction Publique

Jeudi 20 mars 2014 : sortie à Roscoff

Jeudi 17 avril 2014 : sortie à Brélès

Du mardi 3 juin au vendredi 6 juin 2014 : séjour à Tréglonou

Sortie du jeudi 20 mars 2014 à Roscoff

Organisée par Laurent Le Reste

Rendez-vous à 10 h 15 sur le parking de l'usine « Algoplus » à Roscoff

10 h 30, visite gratuite de l'usine d'une durée d'environ 1 h 30: visite, dégustation, passage par le magasin.

Déjeuner à 12 h 30 à l'Auberge du Quai à Roscoff, menu à 23 €

Entrée : aumônière de pétoncle à la nantaise

Plat : filet mignon confit à l'échalote, gratin dauphinois

Dessert : tarte aux pommes au caramel beurre salé maison

Boissons : kir, vin blanc ou rouge, café

Après-midi, rando autour de la pointe de Perharidy

Inscriptions pour le 14 mars auprès de

lereste.laurent@wanadoo.fr Tel : 02 98 88 67 93 ou 06 60 26 41 99

Sortie du jeudi 17 avril 2014 à Brélès

Organisée par Jacqueline Crozon

Rendez-vous au château de Kergroadez à Brélès (entre St Renan et Brélès) à 10h

Visite guidée du château et visite libre des jardins avec document (5 €)

Repas à Lannildut à L'Auberge de la Mer (14 €)

L'après-midi (14 h 30) visite guidée de la Maison de l'Algue avec sortie sur l'estran (2.50 €)

Petite balade s'il reste du temps

Inscriptions pour le 7 avril auprès de

Jacqueline.crozon@yahoo.fr Tel : 02 98 48 99 22 ou 06 86 07 31 12

Séjour du mardi 3 au vendredi 6 juin 2014 à Tréglonou

Organisé par Jacqueline Crozon

Chambres d'hôtes et petits déjeuners au manoir de Trouzilit

Repas du soir à l'Auberge du Pont à Lannilis (10 mn en voiture)

1 journée prévue à l'Aber Wrach avec sortie en vedette dans 2 abers, puis visite du sémaphore et de l'abbaye et balade

1 journée prévue dans la région de Plouguerneau avec visite guidée de l'écloserie d'ormeaux unique en Bretagne, dégustation, balade sur le site d'Iliz-Koz

Les autres journées ne sont pas encore finalisées

On peut encore s'inscrire mais il faut téléphoner au fur et à mesure pour voir s'il reste des places

Contactez rapidement

Jacqueline.crozon@yahoo.fr Tel : 02 98 48 99 22 ou 06 86 07 31 12

Se syndiquer : il est encore temps !

Le dernier bilan de syndicalisation du mois de janvier fait apparaître un déficit de syndicalisation chez les retraités de notre département.

Dans le contexte de crise profonde que traverse notre pays, nous pensons que la conjugaison des forces de tous, actifs et retraités, est plus que jamais nécessaire.

La syndicalisation des retraités, qui constituent une part importante et croissante de la société est une première réponse solidaire aux tentatives d'oppositions générationnelles auxquelles se livrent nombre de médias...

L'apport des retraités est un élément indispensable pour peser dans le rapport de force nécessaire à la défense de celles et ceux qui vivent de leur travail : salariés actifs et salariés retraités.

Dans le contexte social difficile que nous vivons aujourd'hui, les interventions unitaires des organisations de retraités, auxquelles le SNUipp et la FSU et sa Section Fédérale des retraités contribuent largement, ont obtenu des correctifs pour les retraités concernés (aide à la CMU, double augmentation du minimum vieillesse).

Nos organisations de retraités sont très présentes sur des dossiers tels que la défense du pouvoir d'achat des pensions, la protection sociale, la perte d'autonomie pour laquelle elles exigent l'ouverture de nouveaux droits sur l'ensemble du territoire, de services publics, de formation pour les personnels intervenant à domicile ou dans les établissements...

Nous ne saurions trop vous dire à quel point cet engagement est pour tous un acte qui va à l'encontre du fatalisme ambiant et de la résignation auxquels voudraient nous pousser la situation et les grands médias. Une action qui nous permet de « dire notre mot » et défendre nos droits, nos vies, celle de nos enfants... car nous savons que tout recul de nos droits est un recul de ceux des générations qui nous suivent... et nous ne l'acceptons pas ! Pour toutes ces raisons, mais aussi pour continuer à recevoir les informations spécifiques des retraités, participer à la vie du SNUIPP, de la FSU et de la FGR-FP, lieux d'échange et de débat unitaire, pour maintenir un contact avec la profession, partager des moments de rencontre avec les anciens collègues... nous invitons tous les collègues qui ne l'ont pas encore fait à renouveler leur adhésion au SNUipp et si possible à convaincre autour d'eux tous ceux qui imaginent à tort que retraite et syndicalisme sont incompatibles.

COMMUNIQUE DE LA FEDERATION GENERALE DES RETRAITES-FONCTION PUBLIQUE

**POUR LA FGR-FP LA REMISE A PLAT DE TOUS LES PRELEVEMENTS
OBLIGATOIRES DOIT ETRE PORTEE PAR DES CHOIX POUR CONSTRUIRE UNE
SOCIETE PLUS JUSTE, PLUS SOLIDAIRE...**

La FGR-FP demande que cette remise à plat soit tout d'abord l'occasion pour le gouvernement de faire œuvre pédagogique concernant les prélèvements obligatoires que sont, pour une part, les impôts et taxes qui servent à alimenter le budget de l'État et les budgets locaux et, d'autre part, les cotisations sociales qui servent à alimenter le budget de la protection sociale. Pour le même type de besoins : services publics, assurance maladie, régime de retraite etc..., en France le niveau des prélèvements obligatoires (en pourcentage de PIB) est sensiblement de même hauteur que celui des pays dans lesquels ces besoins sont financés par des impôts mais aussi par l'obligation pour les familles de devoir payer les études, par l'obligation des assurances privées pour la maladie, par la capitalisation pour les retraites, ce qui est source d'inégalités profondes.

La FGR-FP tient aussi à rappeler qu'une grande partie de la dette publique et sociale est due aux cadeaux fiscaux et aux allègements sociaux qui ont été accordés aux entreprises, aux banques, aux marchés financiers, aux plus riches, ce qui a eu pour conséquence de créer les déficits budgétaires. Ce sont les mêmes qui aujourd'hui détiennent les créances que nous devons rembourser. Cette situation devrait être prise en compte dans la réflexion sur la nature de la participation de chacun aux efforts à consentir.

Au-delà des grands principes et des valeurs défendues par la FGR-FP les prélèvements obligatoires doivent être des éléments de redistribution des richesses, des éléments qui traitent de la même façon tous les revenus, ceux du travail comme ceux du capital, des éléments qui privilégient les impôts directs aux impôts indirects, des éléments qui prennent en compte la notion de progressivité. Dans cette perspective, l'abandon de l'augmentation de TVA prévue au 1er janvier 2014 doit être un premier pas.

Le chantier de remise à plat doit être aussi l'occasion de repenser la nature de ces prélèvements en prenant en compte les évolutions économiques et sociales dans une situation de mondialisation et de financiarisation dans laquelle existent de nouveaux mécanismes d'accumulation des profits afin de socialiser les richesses qui en résultent.

Il devrait également être accompagné d'une volonté politique fermement exprimée au niveau européen pour mettre fin à la concurrence déloyale en s'attaquant au dumping fiscal et social.